

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 46 (1920)
Heft: 4

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 26.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

mique des aciers dont il est question dans le tableau comparatif, ni indiqué tous les procédés employés pour l'amélioration des propriétés mécaniques. En effet, le but de l'article n'était pas de traiter à fond ce sujet, mais d'en donner seulement un aperçu.

En outre nous publierons les rectifications nécessaires dans un prochain numéro de la Revue B B C.

S. A. BROWN, BOVERI & C^{ie}
Baden.

L'auteur de l'article en question, qui n'est pas un correspondant, est heureux de constater que son appel au respect du vocabulaire technique a été entendu et par une des entreprises qui ont le plus contribué au développement et à l'avancement de la science technique dans notre pays.

H. D.

Exposition internationale d'habitations à Arcueil-Cachan.

Le *Bureau industriel suisse*, à Lausanne, nous communique :

La Chambre de commerce suisse à Paris annonce qu'une exposition internationale d'habitations construites suivant les lois françaises d'hygiène et de prévoyance sociale est en préparation à *Arcueil-Cachan* (Seine), pour juillet—décembre 1920.

Les constructeurs qui désireraient prendre part à cette exposition devront prendre l'engagement de vendre leur modèle-type exposé et pour tous renseignements s'adresser à M. Elie LÉDUC, architecte de la ville d'Arcueil-Cachan, 8, Rue Sivel, Paris (XIV^e).

Exposition concernant les travaux hydrauliques et la navigation intérieure, à Stuttgart.

A cette exposition, ouverte du 21 février au 4 mars, au *Landesgewerbemuseum*, à Stuttgart, sont représentés, par des modèles, tous les types d'écluses et d'ascenseurs exécutés ou projetés, et les méthodes d'aménagement des rivières et de construction des canaux en vue de la navigation intérieure. Des conférences, avec projections lumineuses, contribueront à l'instruction des visiteurs.

Société suisse des ingénieurs et des architectes.

*Mutations dans l'état des membres pendant
le 4^e trimestre 1919.*

1. Admissions.

Section d'Aarau : Karl Brüderlin, ing., Hohl-gasse, Aarau ; Adolf Flunser, ing., Gönhardfeld, 1676, Aarau ; Gustav Mathys, ing., Rupperswil ; Max Meier, ing., Gartenstrasse, 1349, Aarau ; Werner Ott, ing., Weltstrasse, Aarau ; Elias Wirth, ing., Aarau.

Section de Bâle : Ch. Blass, ing., Florastrasse, 21, Bâle ; Alfred Stucky, ing., Buchenstrasse, 8, Bâle ; Hans Rud. Stünzi, ing., Rheinländerstrasse, 18, Bâle ; H. Zschokke, chimiste, Sperrstrasse, 89, Bâle.

Section de Berne : Charles Bähler, ing., Depotstrasse, 20, Berne ; Eduard Grubenmann, ing., Thunstrasse, 12, Berne ; Walter Heierli, ing., Altenbergstrasse, 88, Berne ; Paul-E. Miescher, ing., Louisenstrasse, 42, Berne ; Hans Nater, ing., Erlachstrasse, 9, Berne, Max Nüscher, ing., Schläflistrasse, 8, Berne ; Hermann Ritz, ing., Huttwil ; Paul Séquin, Kapel-

lenstrasse, 12, Berne ; Armin Studer, ing., Breitenrainplatz, 38, Berne ; Walther Tobler, ing., Meisenweg, 15, Berne ; Adolf Zumsteg, ing., Einsingerstrasse, 25, Berne.

Section de Genève : Max Egger, arch., rue de l'Ecole de médecine, Genève ; Alfred Bieler, ing., boulevard des Philosophes, 23, Genève ; Albert Filliol, ing., rue Beauregard, Genève ; Fritz Walty, ing., avenue Gaspard-Vallette, 9, Genève.

Section de Soleure : Fritz Moeri, arch., Hauptgasse, 7, Soleure.

Section de Saint-Gall : Theodor Niederer, arch., Altstätten (Rheinthal) ; W. Stauder, ing., Davidstrasse, 10, Saint-Gall ;

Section de Lucerne : Alb. Nadler-Hauser, arch., Hirzenhof, Lucerne ; Alfred Ramseyer, arch., C. F. F. Kapuzinerweg, Lucerne ; Otto Kaufmann, ing., Brambergstrasse, 27, Lucerne.

Section de Zurich : Walter Hanauer, arch., Löwenplatz, 43, Zurich ; F. Messmer, arch., Uraniastrasse, 15, Zurich ; Otto Pfister, arch., Bergheimstrasse, 6, Zurich ; Werner Pfister, arch., Dahliastrasse, 11, Zurich ; E. Schulthess, arch., Universitätsstrasse, 8, Zurich ; H. Streuli, arch., z. Post, Wädenswil, Zurich ; Fritz Bühler, ing., Döttingen ; Jos. Felber, ing., Ringstrasse, 2, Oerlikon ; Ed. Hünerwadel, ing., Im eisernen Zeit, 1, Zurich ; Walter Moll, ing., Hadlaubstrasse, 9, Zurich ; Frid. Schindler, ing., Breitingenstrasse, 5, Zurich ; Paul Zigerli, ing., Gotthardstrasse, 51, Zurich.

Membres isolés : Ernst Schroeder, ing., BBC Strasse, 11, Baden ; Irmin Lévy, ing., Delémont.

2. Démissions.

Section de Berne : Alexander Béguin, arch., Berne ; Ernst Hünerwadel, arch., Berne.

Section de Winterthur : Heinrich Meier-Welti, ing., Winterthur.

Section de Zurich : A. Hüni, ing., Zurich.

3. Décès.

Section de Bâle : E. Oppikofer, directeur des E. W., Bâle.

Section du Tessin : Ferd. Bernasconi, arch., Locarno.

Section de Winterthur : Henri Meyer, ing., Winterthur.

Section de Zurich : K. Schreck, directeur, Zurich.

4. Transferts.

Section d'Aarau : Hans Reifler, ing., Aarau (auparavant section de Bâle) ; Erwin Schnitter, ing., C. F. F., Aarau (auparavant section de Zurich).

Section de Berne : Ernst Müller, ing., Bellevuestrasse, 1, Berne (auparavant section de Schaffhouse).

Section de Genève : Rob. Maillart, ing., chemin de Miremont, 29, Genève (auparavant section de Zurich).

Section de Saint-Gall : R. Luternauer, ing., Saint-Gall (auparavant section de Zurich).

Section de Lucerne : Rob. Forter, ing., Hitzlisbergstrasse, 3, Lucerne (auparavant section de Saint-Gall).

5. Changements d'adresse.

Section d'Aarau : Ernst Bolleter, ing., Augustin Keller-Strasse, 1495, Aarau.

Section de Bâle : Paul Kehlstadt, ing., p. a. Hans Kehlstadt, Birmernsdorferstrasse, 17, Zurich IV ; Otto Ziegler, ing., Leimenstrasse, 60, Bâle.

Section de Berne : Hans Fehlmann, ing., Bollwerk, 19, Berne ; Alfred Meyer, ing., Helvetiastrasse, 35, Berne.

Section des Grisons : F. Rey, ing., Klosters-Dörfli.

Section de Saint-Gall : R. Stuber, ing., « Le Lac », Chailly-Lausanne.

Section de Zurich : Fr. Fissler, arch., Fraumünsterstrasse, 14, Zurich ; H. Baumann-Stirnermann, ing., Herzogstrasse, 17, Zurich VII ; Fr. Becker, prof., Ackerstrasse, 44, Zurich V ; Michel Besso, ing., Wiesenstrasse, 12, Zurich VIII ; Ed. Gams, ing., Seegartenstrasse, 2, Zurich ; Jules Hintermann, ing., C. F. F., Brugg ; Oskar Höhn, ing., Seestrasse, Zollikon ; Henry Michel, ing., Sonnenberg, Unter-Engstringen ; Josef Nadler, ing., Klusstrasse, 44, Zurich VII ; Dr. ing. Arpad Nadai, Weenderlandstrasse, 63, Göttingen ; Dr. Ernst Steiner, ing., Willcox Street, 27, Toronto (Ontario-Canada) ; Robert F. Stockar, ing., Freudenbergstrasse, 69, Zurich VII ; Hans Wyss, ing., Kreuzstrasse, 36, Zurich VIII ;

Membres isolés : A. Zehnder, ing., avenue de Warens, 2, Genève ; F. Schönholzer, ing., Unterterzen ; Alfred Jaekle, arch., Kurhaus Todtmoos (Forêt-Noire) ; O. E. Mariouw, ing., Asiatic Petroleum Co, Shanghai (Chine).

Société genevoise des Ingénieurs et des Architectes.

(Section de la Société suisse.)

Séance du jeudi 16 octobre 1919.

Présidence de M. G. Aufran, président.

Sont présents dix-neuf membres et deux hôtes.

Au sujet du procès-verbal de la séance du 8 mai 1919, qui est lu et est adopté sans observation, M. F. Fulpius tient à faire remarquer que l'Administration des Téléphones a renoncé à poser des colonnes montantes sur les façades extérieures des bâtiments.

M. Aufran, en commençant, à 8 h. 40, présente les félicitations de la Société genevoise à M. F. Fulpius, qui a été nommé Conseiller Administratif de la ville de Genève en mai dernier, et souhaite la bienvenue à deux nouveaux membres de la Section, MM. Alfred Esselborn et Georges Mégroz, ingénieurs civils, qui ont été reçus par le Comité Central depuis la dernière séance.

N° 1 de l'ordre du jour : Communications du Comité de la Société.

Celui-ci a été informé l'été dernier par le Conseil d'Etat qu'il a été décidé de procéder à une expertise générale au sujet des questions de chemins de fer, de navigation et du plan d'extension à Genève, comme la Société l'avait demandé l'an passé. Il a indiqué au Conseil d'Etat, à titre de renseignements, les noms de personnes suisses et étrangères qui lui semblaient capables de fonctionner comme experts.

La commune du Petit-Saconnex a avisé le Comité, dans le courant de l'été, qu'elle avait l'intention d'ouvrir un concours d'idées entre les architectes du canton pour la construction de bâtiments communaux sur les terrains qu'elle possède entre la Servette et le Grand-Pré et a demandé à la Société de désigner deux de ses membres en qualité de jurés. Le Comité, pour ne pas réunir la Section au milieu de l'été, a pris sur lui de présenter une liste de quatre noms, parmi lesquels ceux de MM. H. Baudin et C. Weibel ont été choisis par la Commune.

Le Conseil d'Etat a également informé le Comité qu'un concours d'idées serait ouvert entre architectes établis à Genève et architectes genevois se trouvant en dehors de Genève pour l'étude de la construction de l'Institut dentaire et, ultérieurement, de Polycliniques universitaires. Il a demandé à la Société de nommer l'un des membres de celle-ci comme juré.

Pour la même raison que plus haut, le Comité a soumis au Conseil d'Etat une liste de deux noms, dans laquelle ce dernier choisira le juré désiré.

N° 3 de l'ordre du jour : Proposition de la Ligue des Employés Techniques, tendant à l'établissement d'un contrat collectif de louage de services pour employés architectes. M. Aufran donne une très brève analyse du projet reçu de la Ligue et propose de nommer une commission de cinq membres pour l'étude de celui-ci. Il en est ainsi fait.

N° 4 de l'ordre du jour : Conférence de M. Paul Rosset, architecte à Lausanne : « A travers le pays de Vaud ; cause sur son architecture ». M. Aufran présente à l'assemblée M. Rosset, qui a bien voulu venir de Lausanne pour cette conférence et lui donne immédiatement la parole. Pendant une heure et quart M. Rosset fait défiler sur l'écran de 150 à 200 clichés pris dans les différentes parties du canton de Vaud, si varié. Nombre d'entre eux sont très beaux. Mais ce qui fait le charme de tous et leur donne une grande valeur dans l'esprit des assistants, ce sont les commentaires dont M. Rosset les accompagne, montrant tantôt les avantages ou les inconvénients de telles constructions urbaines modernes, tantôt l'intérêt que présentent des bâtiments n'ayant rien de spécial à première vue, tantôt une solution d'une question de viabilité, solution qui a été trouvée depuis plus d'un siècle et qui pourrait à son avis être avantageusement appliquée aux routes actuelles donnant passage aux automobiles.

M. Aufran se fait en conséquence le fidèle interprète de l'assemblée en remerciant chaleureusement M. Rosset de la promenade si agréable et si utile que ce dernier vient de faire faire aux assistants ; il profite de l'occasion pour rappeler que M. Rosset et d'autres architectes vaudois préparent une publication « Au pays de Vaud ; par villes et par villages », à laquelle il souhaite tout le succès qu'elle mérite.

La séance est levée à 10 heures 40.

Le secrétaire :

EDM. EMMANUEL.

BIBLIOGRAPHIE

An die Redaktion des Bulletin Technique de la Suisse romande
Lausanne.

Jetzt erst habe ich, von der mit A. P. gefertigten Besprechung meiner « Neuen Theorie der Biegungsspannungen » in Ihrer Nummer 21, vom 18. Oktober 1919, von dritter Seite aufmerksam gemacht, Kenntnis erhalten.

Dass jemand der im Stande war ein so gewissenloses Referat mit verleumderischem Charakter zu verfassen, es vermieden hat, dasselbe dem Kritisierten einzusenden, ist begreiflich.

Nachdem Sie aber dieser Kritik Aufnahme gewährt haben, ohne dass mir auch von Ihrer Seite die betreffende Nummer gesandt worden wäre, so gebe ich der Hoffnung Ausdruck, dass Sie diese meine Antwort, die in deutsch erfolgt, da ich des Französischen nicht genügend mächtig bin, an gleicher Stelle wie die seinerzeitige Kritik in nächster Nummer erscheinen lassen werden.

Gleichzeitig übersende ich Kopien dieses meines Schreibens demjenigen Herrn, der mich in diesen Tagen auf Ihre Besprechung aufmerksam gemacht hat ; ferner auch der Direktion der Schweizerischen Bundesbahnen da von derselben eine Prüfung auch meiner gegenständlichen Arbeit angeordnet worden ist ; und so auch der Bibliothek der Eidgenössischen Technischen Hochschule, nachdem sich ja Ihre Besprechung bisher unwidersprochen wohl auch dort befinden dürfte.

Es zeichnet,

Fritz REININGHAUS.